

Nouvelles de guerre

(suite de la page trois)

la période de validité des coupons. Il s'agit ici de la carte temporaire RB-5. La carte temporaire RB-2 n'est plus valide. Ceux qui possèdent de ces cartes RB-2 devront les retourner à leurs officiers et s'en procurer de nouvelles au bureau le plus rapproché de la Commission.

Notre production de canons

Ottawa, 24 — Le Canada produit maintenant dans un mois au delà de trois fois plus de canons de marine, de canons de campagne et d'armes portatives qu'il n'en a fabriqués durant l'année 1941.

Pendant le mois d'août, trois usines canadiennes ont entrepris respectivement la production d'un nouveau modèle de canon de marine de 4 pouces, un puissant tube de canon antiavion, et la mitrailleuse Browning pour chars de combat.

Le Canada produit maintenant 12 modèles de canons, 16 modèles d'affûts de toutes sortes, et 10 modèles d'armes portatives. En plus des nouveaux modèles susmentionnés, ils comprennent le canon d'artillerie de 25 livres, son affût et sa remorque; deux modèles de canons et d'affûts pour chars de combat, deux modèles de canons antichars et leurs affûts, des canons antiavions Bofors et leurs affûts, un canon antiavion de 3.7 pouces et ses accessoires, des canons de marine de 4 pouces, des canons de marine de 12 livres, des canons de marine de 2 livres, des affûts de marine et des armes portatives de différents modèles.

Directeur de l'industrie du sel

Ottawa, 24 — La Commission des Prix et du Commerce vient de nommer M. Walter R. Spence directeur de l'industrie du sel au Canada.

En sa qualité de gérant des ventes à la firme Dominion Salt Company, de Toronto, M. Spence est au courant de tous les problèmes de l'industrie du sel.

La journée des magasins

de détail

Ottawa, 24 — La rumeur qui veut que la Commission des Prix et du Commerce restreigne les heures d'ouverture des magasins de détail à partir du 1er octobre, n'est pas fondée, déclare M. E. G. Burton, administrateur du commerce de détail.

Cette question est encore à l'étude. Bien qu'aucune date ne soit encore fixée pour la mise en vigueur de ces restrictions, les marchands ne devraient pas attendre, pour les appliquer, un ordre de la Commission. M. Burton les encourage à écarter eux-mêmes la journée de leurs magasins.

Seulement des tubes de pâte

dentifrice ou à barbe

Ottawa, 24 — Ce n'est que lorsqu'ils vendent de la crème à barbe ou de la pâte dentifrice que les détaillants doivent exiger du client un tube vide. Toutefois, il n'est pas nécessaire que ce tube ait contenu de la crème à barbe ou de la pâte dentifrice. N'importe quel tube fait l'affaire, dit M. S. Godfrey, administrateur des articles usagés de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

On peut acheter des tubes d'onguent ou toute autre préparation médicale ou pharmaceutique sans être tenu de retourner un tube vide; mais il faut remettre immédiatement tous les tubes qu'on a de surplus en sa possession, ne gardant que celui qui doit servir à renouveler sa provision de crème à barbe ou de pâte dentifrice.

Si vous achetez autre chose en même temps que de la crème à barbe ou de la pâte dentifrice et que le prix des tubes représente pas plus que le quart de vos achats, alors vous n'êtes pas obligé de remettre un tube vide.

Les militaires ne sont pas tenus de retourner un tube vide s'ils font leur achat dans un magasin, une pharmacie ou une cantine se trouvant dans les limites d'un camp, d'une baraque, d'un chantier maritime, d'un arsenal ou d'un hôpital militaire. D'ailleurs, si l'on en juge par les ventes faites dans ces établissements, les militaires — soldats, marins ou aviateurs — préfèrent la poudre dentifrice à la pâte à dents.

Allocations aux dépendants

des militaires disparus

Ottawa, 24 — On a assuré l'octroi d'allocations aux personnes à charge des soldats ou des aviateurs rapportés disparus à l'action, selon M. R. O. G. Bennett, président du Comité des allocations aux personnes.

D'une façon générale, lorsqu'un homme en service est officiellement disparu, on continue de payer l'allocation aux personnes à charge et la délégation de solde jusqu'à la fin du mois où il est rapporté disparu. A partir du premier jour du mois suivant, on accorde à la personne à charge une allocation intérimaire qui équivaut à l'allocation accordée comme personne à charge et à la délégation de solde octroyées à la date où le soldat ou l'aviateur est rapporté disparu; ou bien on accorde le maximum en cas de mort, qui s'applique en cas de mort, mais de toute façon, l'allocation intérimaire équivaut à la plus petite somme des deux cas.

On continue d'accorder cette allocation intérimaire jusqu'à ce qu'il y ait quelque changement dans l'état du disparu, telle que "mort", "préssumé mort", "prisonnier de guerre", ou "vivant". Ceux

qui ne reçoivent pas déjà d'allocations aux personnes à charge n'ont pas droit à l'allocation intérimaire.

Si, après que l'allocation intérimaire est entrée en vigueur, le soldat ou l'aviateur est officiellement rapporté prisonnier de guerre, interné ou vivant, cette allocation intérimaire est discontinuée et remplacée par l'allocation aux personnes à charge et la délégation de solde octroyée à la date de la disparition du soldat ou de l'aviateur.

S'il est officiellement rapporté ou présumé mort, l'allocation intérimaire susmentionnée continue d'être accordée pendant les trois mois qui suivent la date de la mort et on avise la Commission canadienne des pensions qui prend alors les dispositions nécessaires au sujet des pensions. Les octrois ultérieurs sont du ressort de la Commission canadienne des pensions.

Victimes canadiennes

de l'aviation

Ottawa, 24 (C.P.) — La 377e liste des victimes de la guerre du Corps d'aviation royal canadien rapporte que le sergent Joseph-Alphonse-Maurice St-Pierre, fils de M. Joseph St-Pierre, 2429, rue Jeanne-d'Arc, Montréal, a été tué en service actif outre-mer. On annonce aussi que le sergent Léonard-James-Patrick Lafleur, fils de M. F.-H. Lafleur, 842 rue Chatham, Montréal, est disparu et probablement mort après des opérations aériennes outre-mer.

Prisonnier à Lyon

Les parents du lieutenant Antoine-A. Masson, M. et Mme Auguste-D. Masson, 5978, rue Durocher, Outremont, ont appris que leur fils porté disparu, même tenu pour mort, après le raid de Dieppe, a échappé aux Allemands et est actuellement prisonnier à Lyon, en France inoccupée. Il est le premier Canadien dont on ait appris l'évasion des nazis depuis le raid contre Dieppe.

Officier du 1er bataillon des Fusiliers Mont-Royal, le lieutenant Masson a fait ses études au collège Notre-Dame, et au collège du Sacré-Coeur de Victoriaville. Il s'enrôla dès les débuts de la guerre et partit pour outre-mer en décembre 1940, pour renforcer le 1er bataillon des Fusiliers Mont-Royal. On rapporte qu'il était l'un des meilleurs officiers subalternes du bataillon.

Record dans la pose des rivets

Ottawa, 24 (C.P.) — Le ministre fédéral du Travail, M. Humphrey Mitchell, a envoyé, hier, à M. Edouard Bélanger, de Lévis, un télégramme le félicitant d'avoir établi un nouveau record de la pose des rivets. M. Bélanger a posé 2,100 rivets en 8 heures de travail, brisant ainsi le record de 2,043 rivets établi dans les chantiers maritimes du Pacifique.

100 mariages militaires

à Terre-Neuve

Saint-Jean, Terre-Neuve, 24 — Plus de cent des soldats américains qui sont en garnison à Terre-Neuve ont épousé des jeunes filles de Terre-Neuve.

Médaille d'honneur à Ross Munro

New-York, 24 — L'International News Service a décidé de remettre la Médaille d'Honneur à Ross Munro, de la *Canadian Press*, pour son récit coloré et vivant de l'assaut de Dieppe. Deux autres journalistes, Larry Moier et Drew Middleton, recevront une semblable médaille. La cérémonie aura lieu lundi soir.

Le général Odium à Ottawa

Ottawa, 24 (C.P.) — Le major-général Odium, ancien commandant de la deuxième division canadienne outre-mer et aujourd'hui haut-commissaire canadien en Australie, est arrivé par surprise à Ottawa hier pour consulter les autorités du ministère des Affaires extérieures.

Il réclame la conscription

Le président de la Légion Canadienne, M. Alex. Walker, a envoyé une lettre au premier ministre du Canada pour lui dire que la conscription immédiate des hommes pour outre-mer est le seul moyen juste et adéquat de répondre à nos besoins en hommes.

La production du magnésium

Ottawa, 24 (C.P.) — La production de la première usine de magnésium du Canada, située près de Renfrew, dépasse les prédictions les plus optimistes. Elle produit actuellement un métal aussi pur que celui des expériences de laboratoire, selon les autorités du ministère des Munitions et Approvisionnements.

Cette usine de \$5,000,000 a été mise en opération par le gouvernement.

L'équipage d'un avion

de bombardement

Sherbrooke, 24. — Dans un avion de bombardement il n'y a pas que le pilote, il y a aussi les autres membres de l'équipage qui ne sont pas moins importants, a dit le S/L D. Massey, devant les membres du *Rotary Club* de Sherbrooke.

L'entraînement d'un observateur dure 36 semaines, celui de navigateur 28; ce sont eux qui dirigent le pilot edans sa course, le bombardier étudie 22 semaines pour apprendre à bien viser les objectifs, le sans-filiste, après 32 semaines d'entraînement, est non seulement capable d'opérer un transmetteur de sans-fil, mais il devient un aide indispensable au navigateur. Enfin, le mitrailleur suit un cours de 12 semaines à part l'entraînement préliminaire, et tout l'équipage dépend de lui, car il protège de sa tourelle le bombardier de toutes les attaques ennemies.

Porté disparu

Québec, 24 (D. N. C.) — M. Edmond Bergeron, frère de M. Arthur Bergeron, sous-ministre de la Voirie, vient d'être porté officiellement disparu. Il était membre du corps des signaleurs. Il était âgé de 43 ans. Edmond Bergeron s'était enrôlé volontairement et était traversé en Angleterre en août 1941. Rendu outre-mer, il avait épousé Clara Wood, le 27 décembre 1941.